

## **Le sport universitaire au service de la diplomatie culturelle de la III<sup>ème</sup> République (1919-1939)**

Dès le début des années 1920, le Français Jean Petitjean prend l'initiative de l'institutionnalisation et l'internationalisation du mouvement sportif des étudiants sous l'égide de la Confédération internationale des étudiants (CIE) fondée à Strasbourg en 1919. Il s'agit d'étudier comment les acteurs de la diplomatie publique et, en particulier, le créateur des Jeux mondiaux universitaires (1923) Petitjean, se mobilisent pour défendre l'influence de l'Hexagone face à la croissance des régimes totalitaires, tout en sollicitant la diplomatie officielle de l'État et en s'inspirant de celle-ci.

L'internationalisation du domaine universitaire se retrouve à l'agenda de la III<sup>ème</sup> République au tournant des années 1920. Guillaume Tronchet (2014) suggère en effet de distinguer la « diplomatie universitaire » comme un volet séparé de la diplomatie culturelle du Quai d'Orsay, apparue au tournant de la décennie. Dans le contexte des tensions entre les Alliés et les nations vaincues, le sport considéré par les Français à la fois comme un outil de paix et de rayonnement culturel, s'intègre dans la « propagande » française à l'étranger menée par le Service des Œuvres françaises à l'étranger (SOFE). Les effets de la montée des régimes totalitaires européens et notamment des Jeux olympiques de Berlin en 1936 sur les milieux politiques français, ne passent pas inaperçus dans le milieu universitaire à l'échelle européenne (Arnaud, Riordan, 1998). Nous tenterons de faire une contribution à l'historiographie de la diplomatie culturelle et de la diplomatie universitaire française.

Le but de cette étude issue de notre travail de thèse est donc de démontrer comment l'internationalisation du mouvement sportif étudiant, sous l'impulsion d'acteurs privés, contribue à l'action diplomatique officielle, culturelle et universitaire de l'Hexagone, avec les convergences et les clivages existants. Nous allons mobiliser des fonds d'archives publiques et privées récoltées en France, en Suisse et en Italie. Bien que l'absence d'un fonds centralisé de la CIE constitue un inconvénient, elle permet cependant de s'écarter d'une approche institutionnelle, en favorisant la prise en considération des perspectives nationales et individuelles.

D'un point de vue chronologique, trois étapes se distinguent dans cette campagne pacifiste et internationaliste française : la mise en place des institutions dans l'après-guerre (1919-1927), la montée de l'influence fasciste et de la coopération italo-allemande (1927-1936), la reprise du contrôle par les Français (1937-1939). Nous allons étudier la stratégie adoptée par les dirigeants français au sein de la CIE sur le plan institutionnel, en regard de la portée idéologique et diplomatique des Jeux universitaires, en mettant l'accent sur les éditions de Paris (1937) et de Monaco (1939).

L'organisation des Jeux durant l'Exposition universelle de 1937 revêt une dimension idéologique et diplomatique exceptionnelle pour la France du Front populaire. Après avoir organisé les Jeux universitaires en 1923 et 1928 et les Jeux olympiques en 1924, le pays n'accueille pas de grands événements sportifs de la jeunesse, à la différence de l'Italie, de la Hongrie et de l'Allemagne. En 1939, les pays de l'Axe soutiennent les compétitions (*Studenten-Weltspiele*) organisés à Vienne contre la CIE, alors que Jean Petitjean s'appuie sur Monaco comme solution de sauvetage pour maintenir les Jeux mondiaux universitaires de la CIE la même année. Il sollicite le concours financier et diplomatique de l'État français, en mettant le Quai d'Orsay, réticent à cette initiative, devant un dilemme diplomatique. La participation des pays aux Jeux de Monaco permet également d'établir une carte européenne de l'influence française.